Remerciements

Ce rapport, ainsi que le rapport provisoire déposé par le comité le 23 août 1985 sont le fruit de onze mois de travail intensif des nombreux députés et sénateurs qui ont participé aux travaux du Comité mixte spécial sur les relations extérieures du Canada. Nous décrivons le programme de travail du comité dans l'avant-propos du rapport. Il nous reste donc à exprimer nos remerciements aux membres des deux Chambres, de tous les partis; sans leur travail acharné et le respect mutuel dont ils ont fait preuve, ce rapport n'aurait pu être ce qu'il est.

La tâche du comité était énorme. Outre qu'il s'agissait d'une entreprise de grande envergure, il a fallu de nombreux débats entre les membres du comité et la volonté d'arriver à un consensus pour s'entendre sur un texte commun. La chose n'est jamais facile dans le contexte politique du Parlement. Bien que les divers partis politiques s'entendent sur les grandes lignes de la politique étrangère du Canada depuis la dernière guerre, ils diffèrent d'opinion sur certains de ses aspects. Pour cette raison, la recherche d'un consensus a obligé tous les membres du comité à faire des compromis. Dans les rares cas où il a été impossible d'établir une position commune et où les divergences de vues étaient importantes, nous avons décidé de faire état de ces divergences et de les décrire brièvement.

Le document qui en résulte exprime donc vraiment le point de vue de l'ensemble du comité et non l'opinion de chacun de ses membres.

Les membres du comité ne sont cependant pas les seuls à avoir beaucoup travaillé. Nous tenons à féliciter le personnel du comité pour l'excellence de ses services. Les cinq cogreffiers qui ont servi le comité pendant de périodes variées (M. Paul Belisle, M^{IIe} Paulette Nadeau et M^{IIe} Doreen Lebrun pour le Sénat; M^{IIe} Jean Macpherson et M. Donald Reid pour la Chambre des communes) ont non seulement fait preuve d'un professionnalisme et d'une compétence remarquables sur tous les plans, mais ils ont travaillé de longues heures, semaine après semaine, avec bonne humeur et sans acrimonie. Les employés de bureau qui les ont secondés et l'équipe de recherche professionnelle qui a travaillé sans relâche sous la direction de M. Peter Dobell, du Centre parlementaire, avec le directeur d'étude, M. Gerald Wright, et M. Bill Neil, de la Bibliothèque du Parlement, ont tous contribué à la réalisation de ce rapport qui couronne près d'un an d'efforts. Nous tenons à exprimer notre reconnaissance à chacun. Nous ne saurions terminer sans mentionner le travail méticuleux, rapide et professionnel effectué — souvent dans des délais extrêmement courts — par le Service de traduction du Secrétariat d'État sous la direction de M. Dominique Soudet, ainsi que par nos réviseurs, Kathryn Randle et Georges Royer qui ont tout fait pour que notre rapport soit bien rédigé dans les deux langues officielles.

Nous tenons également à exprimer notre profonde gratitude aux nombreux témoins qui ont comparu devant nous et aux personnes qui nous ont écrit, qui ont suivi de près les délibérations du comité et qui continuent de nous faire part de leur opinion, et de nous prodiguer leurs conseils.

Si nous sommes maintenant en mesure de déposer ce rapport au Parlement, c'est grâce à la contribution de toutes ces personnes. Nous espérons que nos collègues du Parlement, le gouvernement du Canada auquel nous soumettons de nombreuses recommandations et les Canadiens dont la participation nous a grandement aidés trouveront ici matière à réflexion sur un sujet extrêmement vaste dont l'importance pour le Canada ne cessera d'augmenter.